

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 44/2026/74187/D01:1

DATE DU CONTRÔLE 29/06/2026 (09:15 - 10:00) **AGENT VISITEUR** Jean François Nibus
ADRESSE DU CONTRÔLE Chaussée de Marche 39A bt011 - 4121 Neupré **TYPE DE CONTRÔLE** Visite de contrôle (6.5.)



» DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation Chaussée de Marche 39A bt011 - 4121 Neupré
Type de locaux Unité d'habitation (appartement)
Objet du contrôle Pour une mise en location
Propriétaire
Responsable des travaux non communiqué
Dérogations applicables/appliquées Installations électriques domestiques ancien RGIE (8.2.2.)
Organisme à l'origine du PV précédent SOCOTEC
Références du PV précédent 205805

» DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD) NETHYS
Code EAN non communiqué
Numéro du compteur 65098932
Index jour/nuît 010108,9/009446,9
Type de coupure générale Disjoncteur
Câble compteur - tableau EXVB 4 x 10 mm²
Tension nominale de service 230V - AC
Courant nominal de la protection de branchement 50A

» CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	OK	Nombre de tableaux	1	Nombre de circuits	13
Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)					
Les fondations datent	D'après le 1/10/1981	Dispositif différentiel de tête	ID - 63A - 300mA - type A - test OK		
Type d'électrode de terre	Boucle	Dispositif différentiel supplémentaire	ID - 63A - 30mA - type A - test OK		
Type de boucle de terre	Conducteur plein	Fixation/Etat/Détérioration matériel	OK		
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	8,5	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	OK		
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	NA - concerne les parties communes	Protection contre les contacts directs	OK		
Test de continuité	Concluant	Résistance générale d'isolement (MΩ)	5,6		
Contrôle boucle de défaut	Concluant	Adéquation DPCCR - prise de terre	OK		
Protection contre les contacts indirects	OK	Adéquation protections surintensités - sections	OK		

CONCLUSION : CONFORME

A la date du 29/06/2026, l'installation électrique de Chaussée de Marche 39A bt011 - 4121 Neupré est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le 29/06/2051.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.

Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation « étaient (ou) ont été » scellées.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation sont (ou) ont été datés et signés.

Signature de l'agent

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 44/2026/74187/D01:1

REMARQUES

- L'habitation étant meublée, il se peut que tout n'a pu être vérifié.
- Le test de continuité n'a pas pu être réalisé sur L3, L4, car pas d'accès
- Le contrôle ne se base pas sur une éventuelle réglementation régionale.

Rappel sur les prescriptions réglementaires :

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu :

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ;
- b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension soient en tout temps observés ;
- c) de conserver les documents, en ce compris le ou les rapports de contrôle, de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
- d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant ;
- e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques ;
- f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique ;
- g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.
- h) si des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

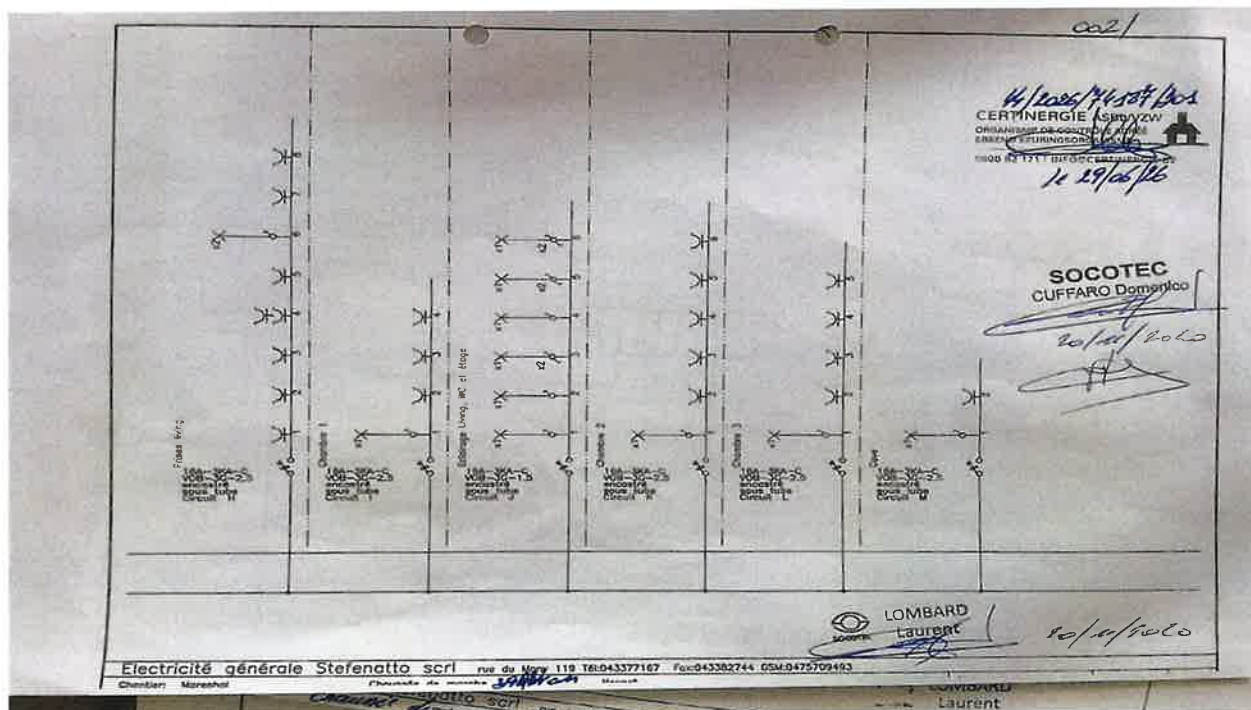
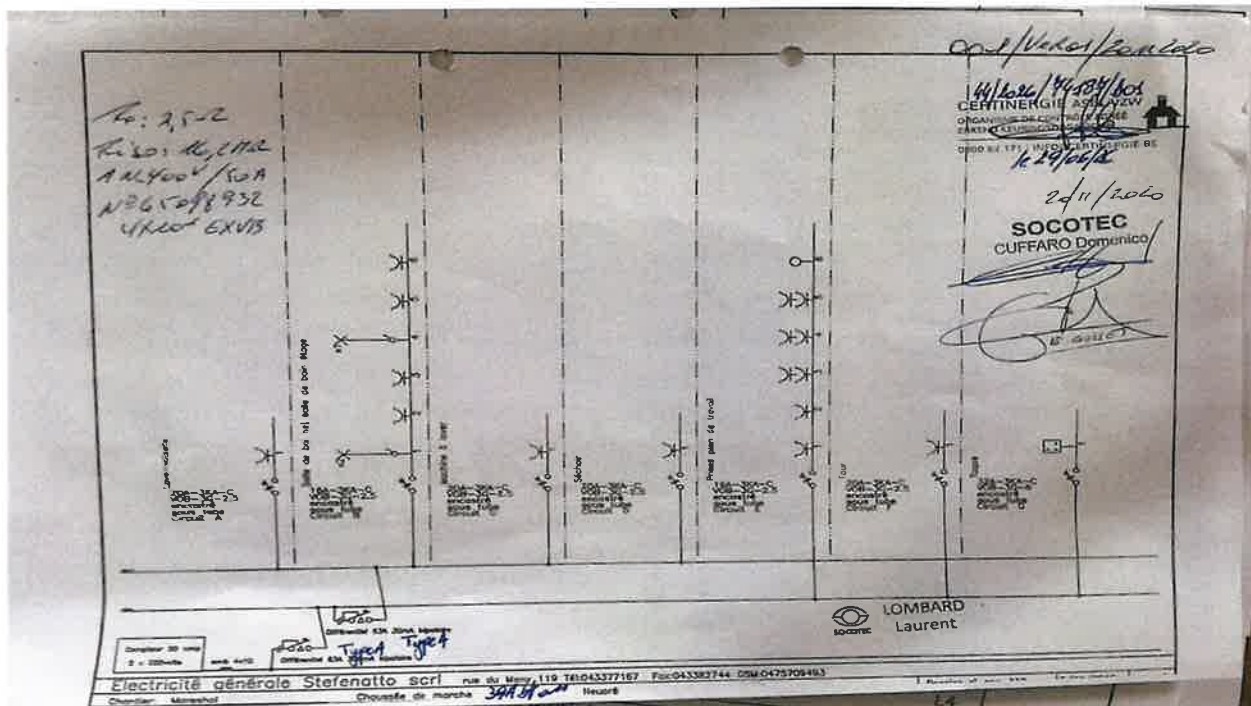
Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 44/2026/74187/D01:1

ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



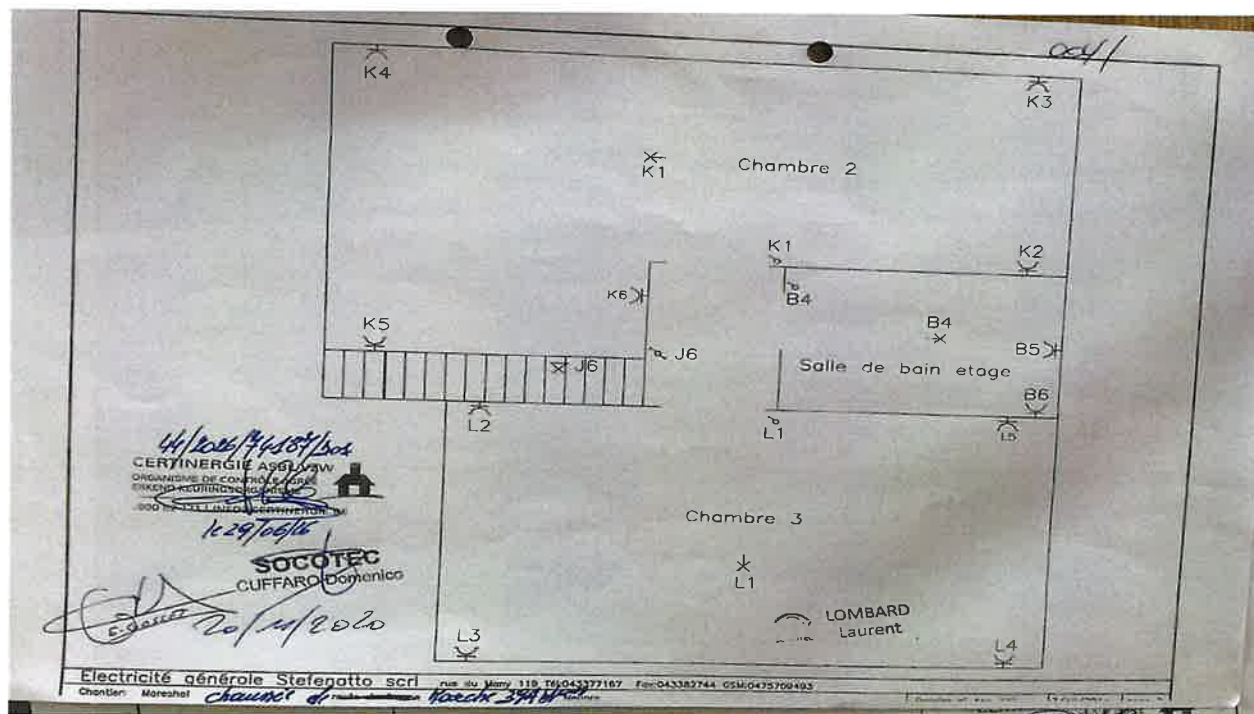
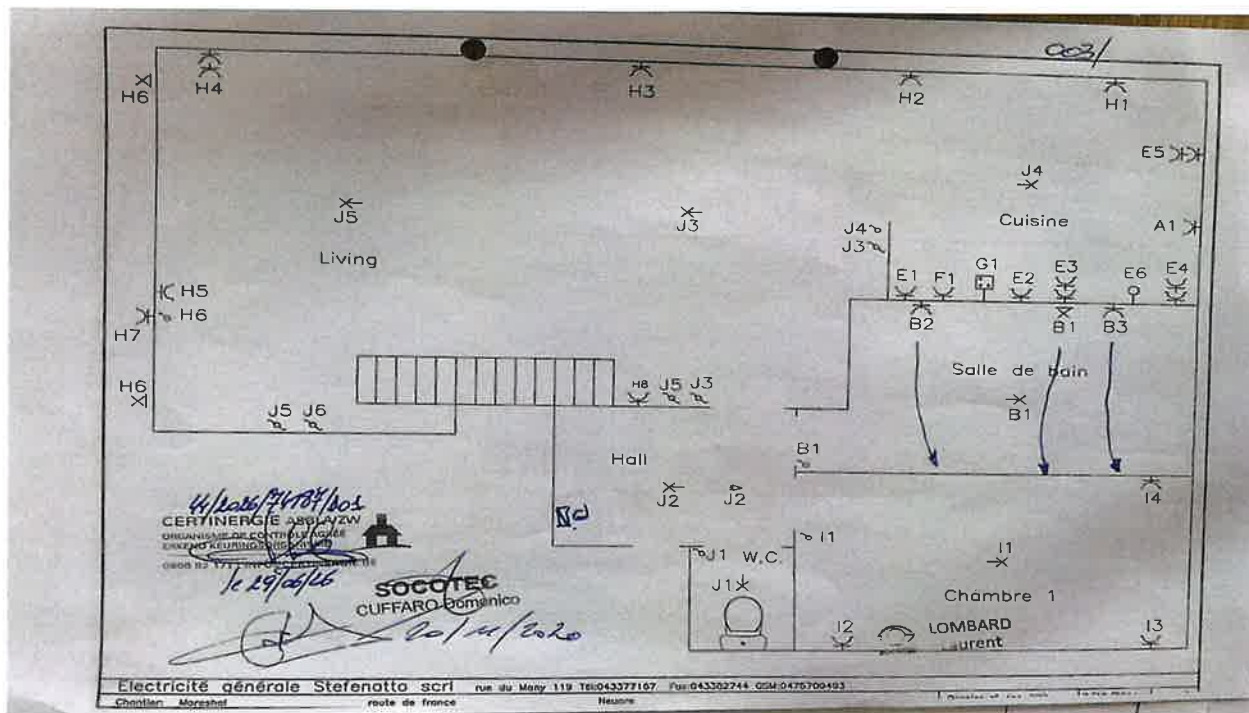
Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 44/2026/74187/D01:1

ANNEXES

Plan(s) de position de l'installation



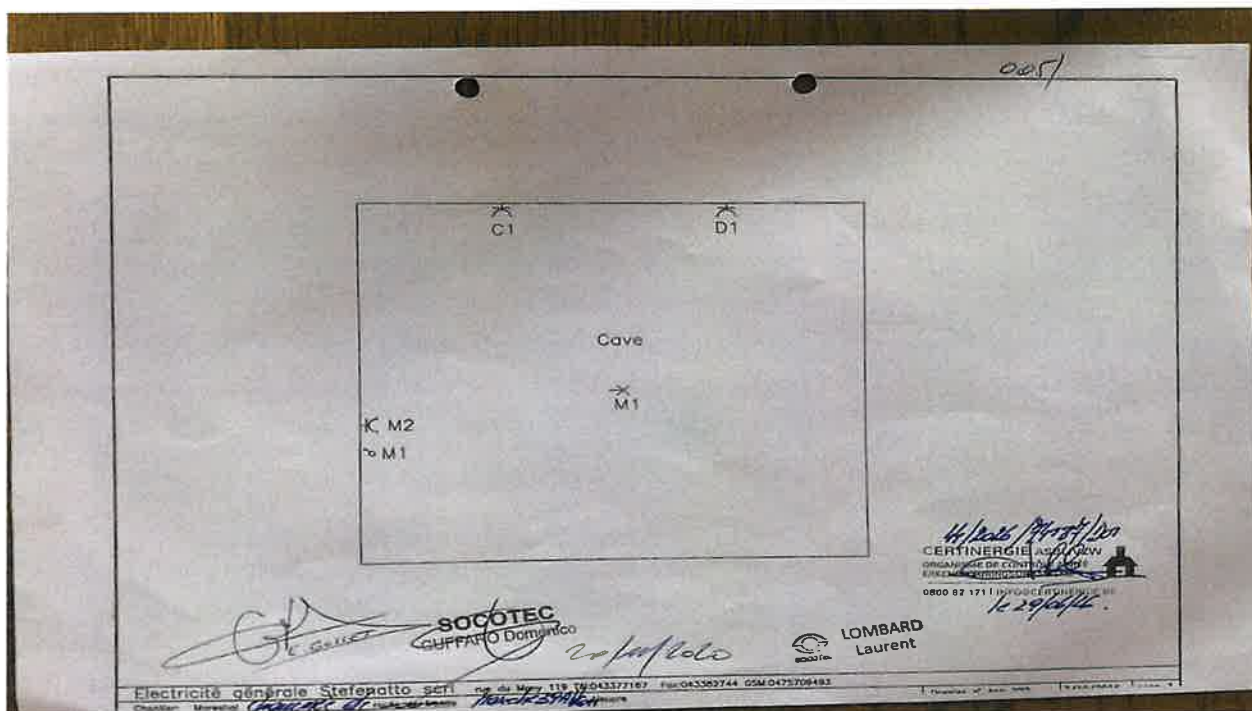
Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 44/2026/74187/D01:1

ANNEXES

Plan(s) de position de l'installation



Autre(s)

SOCOTEC BELGIUM ASBL
Rue des Semelles 144 - 14400 Flémalle - Belgique
Tél. : +32(0)4 234 17 00 - Fax : +32(0)4 234 17 01 - info@socotec.be
ING. BE27 3400 2981 6203 - INSP BE25 2400 3255 132
TVA n° BE 0408 971312

SOCOTEC
SOCIÉTÉ EN S.R.L.
INSP 563-INS

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE À BASSE TENSION ET TRÈS BASSE TENSION
(Annexes LAR 06/07/2010 - DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE)

Résultat du contrôle : ☒ Conforme

Demandeur :

Propriétaire/exploitant ou gestionnaire :

Adresse de la visite : CHAUSSEE DE MARCHE 30-4121 NEUPRE **462075**

Responsable des travaux :

Mission réalisée le : 20-11-20 N° d'affaire : N° SocVision : 205805

Date du rapport : 20-11-20 N° Chrono : N° Chrono :

SOCOTEC BELGIUM ASBL
144, rue des Semelles
4400 Flémalle
Tél. +32 (0)4 234 17 00
Email : info@socotec.be
www.socotec.be
N° de TVA : 0408.971.312 N° de SIRET : 0408.971.312

BELAC
200-INS

Agent valleur : CUFFARO Domenico
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL
La Directeur du S.E.C.T.
Ing. A. BOUET

Envie de donner votre avis sur nos services ?
Flasher le QR Code et compléter le questionnaire en ligne.
Votre avis nous intéresse fortement et conduira les changements à venir.

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 44/2026/74187/D01:1

› ANNEXES

Autre(s)

